

8 janvier 2009

Projet d'agglomération : ateliers thématiques du 21 janvier 2009

Thématique 4. Le système productif du territoire

L'économie du Pays de Montbéliard est caractérisée par le poids considérable de sa base productive (2 fois Belfort) au détriment des sphères publique et résidentielle, avec une triple spécialisation : dans l'industrie, d'abord, avec une **part d'emplois industriels près de 3 fois supérieure à la moyenne nationale** ; au sein de l'industrie dans l'automobile ensuite (74% de l'emploi industriel) ; enfin au sein de l'automobile sur un établissement, **le site PSA à Sochaux** (13000 salariés, 1 emploi sur 5).

Le tissu d'équipementiers est très fragile car ces établissements sont souvent situés sur **des sites insuffisamment adaptés, souvent mono-client, ou concentrés sur des métiers traditionnels** en perte de valeur ajoutée (plasturgie, mécanique ; contrairement à électronique et systèmes embarqués).

La forte concentration de l'emploi dans les grands établissements a généré ici une **faiblesse du tissu de PMI de taille moyenne**. Souvent sous-traitantes, elles restent tributaires de leurs donneurs d'ordre, peu orientées vers la conception, vers l'international et plus généralement plus préoccupées par des problématiques de court terme que par des démarches stratégiques à moyen et long terme.

Face au poids extraordinaire de l'industrie automobile, aucune autre branche industrielle n'a pu s'affirmer de manière significative, malgré quelques belles success stories isolées dans les secteurs du luxe, du biomédical et de l'aéronautique qui se sont forgées dans cette excellence industrielle.

Cette situation de mono-industrie demeure-t-elle une menace intangible, vouée aux aléas de la mondialisation et à l'évolution des modes de mobilité et condamner le Pays de Montbéliard au déclin ?

Non. **Elle présente un atout : la filière automobile offre un spectre large d'activités dont aucune autre région hormis l'Ouest parisien ne bénéficie** : Recherche, Développement, Test, Fabrication, Assemblage, logistique, etc., **toutes les fonctions de l'industrie automobile sont présentes ici et notamment la R&D, avec 6000 salariés** et 21 % des effectifs. Cet atout reste fragile : tentation d'un recentrage parisien des études automobiles. Il constitue, avec l'excellence industrielle, l'essence même de la diversification vers d'autres types de marchés, notamment ceux des mobilités de demain.

Le Pays de Montbéliard n'est donc pas trop fortement industrialisé et concentré sur une seule branche, mais trop faiblement tertiarié. L'enjeu est d'infléchir la structure globale de l'économie par une tertiarisation s'appuyant sur un secteur industriel fort. Si la tertiarisation est en marche, elle reste encore très liée aux services opérationnels (maintenance, interim, ingénierie) qui, du fait de l'externalisation de fonctions tertiaires des industries, ont connu une explosion ces 15 dernières années. Ce phénomène devrait se stabiliser ou s'inverser : recherche de gains de productivité y compris dans ces secteurs moins soumis à la concurrence mondiale.

Pour consolider et diversifier le système productif local, **il est essentiel d'ancrer et développer les fonctions R&D autour de l'automobile et des nouvelles mobilités**. C'est le pari lancé par le pôle « Véhicule du Futur » qui prend corps à travers des nombreux projets d'innovation collaborative (F-CITY, CEMBA, CRISTAL, FUTURA, ...). **D'autres branches à forte valeur ajoutée** participant du développement de l'économie de la connaissance doivent émerger à plus long terme : **Image 3D pour la ville intelligente, Arts Numériques, audiovisuel, Réalité virtuelle**. Les initiatives publiques lancées autour de Numerica commencent à porter leur fruit mais elles doivent être confortées. Le croisement fertile entre filières (TIC et environnement, bâtiment, mobilité, arts numériques, industrie), le maillage des acteurs en clusters thématiques (TIC, e-learning, technologies de la santé, énergie et environnement) et leur ouverture à l'échelle internationale (Bad Wurtemberg, Région de Bâle, Turin et Milan) sont des pistes sur lesquelles s'engage l'agglomération pour conforter ces filières d'innovation.

Mais la tertiarisation passe aussi par le développement des services plus classiques aux entreprises (conseil divers, gestion, juridique, marketing, transports,....) qui sont moins développés, ce qui entretient un cercle vicieux et pose problème pour la diversification et de développement des

PMI. **Enfin, l'économie résidentielle est un gisement peu exploité** : emplois de service à la personne créés au profit notamment de personnes les moins qualifiées, confortement de l'attractivité, généré par une offre de services accrue répondant aux exigences de nouveaux habitants.

Les Variables :

1) Le nombre et la taille des entreprises

- De grands établissements de l'industrie automobile, à commencer par le site de Sochaux, plus grand établissement au niveau national
- Faiblesse du tissu de PMI de taille moyenne
- Ces dernières années, augmentation sensible du nombre d'établissements qui concerne surtout les micro-établissements n'employant pas de salariés.
- Pour l'avenir, interrogation sur le devenir des grands établissements qui réduisent actuellement leurs effectifs, ce de façon continue depuis 1980 pour le site de Sochaux (40 000 à l'époque contre 12 000 aujourd'hui)

taille établissement	2001	2008	var.
0 salarié	1841	2442	+ 33%
1 à 9 salariés	2133	2052	- 4%
10 à 49 salariés	395	470	+ 19%
50 à 499 salariés	113	127	+ 12%
500 salariés et plus	7	8	+ 14%

total	4489	5099	+ 14%
-------	------	------	-------

Source SIRENE

2) La population active locale par qualifications

- Forte proportion d'ouvriers (41% en 1999)
- Les diplômés de l'enseignement supérieur ne sont que 12% contre 17% à Belfort et 15% au niveau national
- Les cadres sont en forte augmentation entre 1990 et 1999 (+16% habitent dans la CAPM / +30% travaillent dans la CAPM)
- Une baisse prévisible de 20% du nombre d'actifs d'ici 2020

3) Les migrations pendulaires de main-d'œuvre

- 25 500 personnes entraient ou sortaient de la CAPM tous les jours pour se rendre à leur travail en 1990. Elles sont 2 600 de plus en 1999 (pour atteindre 27 800 actifs). 21 300 personnes viennent chaque jour travailler dans la CAPM, 6 400 en sortent, soit un solde positif de 14 900 actifs.
- Les actifs habitant et travaillant dans la CAPM sont de moins en moins nombreux (moins 3 500). En 1999, ils sont 40 300, soit 65% des actifs du Pays de Montbéliard, alors qu'en 1990 ils étaient 43 800 (68% des actifs).
- Les déplacements de Belfort vers Montbéliard augmentent davantage que les déplacements de Montbéliard vers Belfort, tendant ainsi à un rééquilibrage des échanges entre Belfort et Montbéliard et à une intégration du marché du travail à échelle de l'Aire urbaine avec cependant un risque de déménagement des Montbéliardais vers Belfort.

4) Les secteurs d'activité (nombre de personnes par spécialité)

- Le Pays de Montbéliard se caractérise par une **sur représentation de l'appareil productif et une sous-représentation de l'économie résidentielle et de la fonction publique**. Comparativement aux sous-préfectures de taille comparable, il manque ainsi 6 000 emplois de services à la population, dont la moitié dans les services publics.
- C'est bien connu, le Pays de Montbéliard est très spécialisé dans l'industrie, spécifiquement **l'industrie automobile**, avec un seul grand constructeur, le groupe PSA. La période passée se caractérise par de fortes externalisations vers les services aux entreprises (intérim, bureaux d'études, maintenance...) et la sous-traitance (industrie des biens intermédiaires) qui ne compensent pas la baisse de l'emploi dans l'industrie automobile proprement dit. **C'est l'économie résidentielle qui crée des emplois : commerce, éducation, santé, action sociale, services aux particuliers...**

5) Les domaines d'excellence par métiers et compétences

- **Maîtrise de métiers traditionnels mais faisant appel à des compétences très pointues** : découpage / emboutissage, mécanique générale, plasturgie, sont les 3 branches principales de la sous-traitance. Mais l'industrie recouvre aussi des compétences très variées comme le traitement de surface, les installations électriques, les installations d'équipements thermiques, la fonderie, la visserie, la chaudronnerie, la fabrication de tubes...
- **Savoir-faire très spécialisés et rares** qui sont nés de la spécificité du spectre large de savoir faire liés à la conception, au développement et à la fabrication automobile comme par exemple les spécialistes du plan de forme ou encore de la peinture très technique sur prototype ou enfin les nombreux métiers liés à la mécanique.
- **Technologies concentrées dans le domaine des transports** (sécurité active, passe, architecture et matériaux pour l'allègement des véhicules, gestion de l'énergie à bord du véhicule, gestion des flux de véhicules, ...), **des TIC** (Modélisation, simulation, calcul ; Réalité virtuelle, ...) mais aussi dans **les technologies et méthodes de production** (Contrôle des procédés par analyse d'image, nouveaux procédés de traitement de surface, méthodes et outils de co-conception, ...). En revanche, **le territoire n'est pas présent** (ni dans ses laboratoires publics, ni dans ses entreprises) **sur les technologies liées à l'environnement** hormis la mesure des polluants de l'eau, **ni sur les technologies du vivant**, l'agroalimentaire et de la santé, ni sur les micro/nanotechnologies, les capteurs intelligents...

6) Les pôles d'excellence (formation, recherche, entreprises)

- **La dynamique des pôles d'excellence alliant entreprises, recherche et formation, a pris son envol dans le Pays de Montbéliard, d'abord autour de Numérica**, Pôle Multimédia de Franche Comté initié par la CAPM bien avant l'heure des pôles de compétitivité, **puis avec la création du pôle Véhicule du Futur** dont le Pays de Montbéliard a été un élément moteur de la mise en route. Ces nouveaux cadres, avec la création de la SEM Futura autour de l'Ecole Sbarro pour développer des activités de conception / design, et des initiatives autour des nouvelles mobilités commencent à porter leurs fruits en terme de projets à forte valeur ajoutée. **Le Pays de Montbéliard pourrait affirmer son positionnement dans le domaine des nouvelles mobilités, de la ville intelligente, du design industriel et des tests / essais.**
- **Sur le plan de la R&D, le Pays de Montbéliard participe très largement à la très bonne place occupée par la Franche Comté** quant au niveau de dépenses R&D au regard de son PIB (5ème région en matière de R&D et 1ère quant à la place occupée par la R&D privée). Le Centre de Belchamp et le pôle Développement de Sochaux pour le groupe PSA Peugeot Citroën occupe à eux seuls plus de 4 000 personnes en R&D. Mais d'autres sites de R&D, plus modestes ou en fort développement, constituent ce vivier de matière grise du Pays de Montbéliard. **Il existe deux centres de recherche « monde ».**
- Bien que moins présente que la recherche privée, **la recherche publique est représentée par quelques laboratoires et centres de recherche significatifs** pouvant prétendre à des pôles d'excellence, tels que le LERMPS (Laboratoire d' Etude et de Recherche sur les Matériaux, les Procédés et les Surfaces), le SET (Systèmes et Transports), le LIFC (Laboratoire d'Informatique de Franche-Comté) ...

7) La culture entrepreneuriale (y compris chambres consulaires, syndicats...)

- Avec **350 à 400 créations d'entreprises par an, le Pays de Montbéliard se situe plutôt en bas de l'échelle en terme de dynamisme entrepreneurial**, une situation qui est partagée par les villes franc-comtoises dont les taux de création d'entreprise avoisinent celui du Pays de Montbéliard. Ce résultat plutôt médiocre peut s'expliquer par la culture des grands groupes, fortement présents dans l'économie locale.
- De même, **la faible culture entrepreneuriale se lit à travers le profil des chefs d'entreprise, notamment dans les nombreuses très petites PMI** du Pays de Montbéliard : bons techniciens, souvent anciens chefs d'ateliers, chefs d'équipe dans un grand site industriel de l'automobile, ils ont profité des divers plans de restructuration pour créer leur propre entreprise de sous-traitance gardant un lien fort avec leur ancien employeur mais sans avoir eu les moyens d'élaborer de réelles stratégies de développement / diversification.
- Enfin, **les différents dispositifs de stimulation / accompagnement de la création d'entreprise peinent à trouver ici leur rythme de croisière** : ainsi de l'antenne de l'incubateur d'entreprises innovantes de Franche Comté dont n'est encore issue aucune véritable gazelle ; ainsi de l'opération Ariane visant l'essaimage d'entreprises innovantes à partir des groupes et PMI du territoire qui a trouvé un vrai intérêt de la part d'entreprises potentiellement « essaimeuses » mais très peu de candidats à l'essaimage ; ainsi du Forum Graines de créateurs qui semble trouver plus difficilement son public qu'à Besançon. Mais toutes ses initiatives doivent s'inscrire dans la durée et être confortées par des moyens accrus compte tenu d'un terreau moins favorable.

8) Les alliés et concurrents dans l'aire urbaine

- **Les filières automobile et énergie fonctionnent sur le territoire de l'Aire urbaine sans complémentarité ni croisement.** Très peu de sous-traitants s'inscrivent sur les 2 filières.
- **Apparition encore timide de groupement d'entreprises**, souvent fruit d'initiatives publiques, visant à proposer des solutions complètes à leur donneur d'ordre, à mutualiser des moyens de promotion / commercialisation ou encore d'études : Plastic Solutions Automotive, Pôle Machines spéciales, groupe Inventure, Cluster Technologies de la santé, Franche-Comté Interactive...
- En terme d'alliances mises en place par les collectivités en association avec les entreprises à l'échelle de l'Aire Urbaine voire au-delà on peut citer la SEM Numerica, la SEM Futura, Aire Urbaine Investissement
- D'autres pistes sont encore à imaginer notamment dans le domaine de l'immobilier d'activité ou encore de la structuration d'autres filières (énergie/ environnement, ...) pour passer d'une concurrence non maîtrisée à un jeu d'alliances et de synergie plus profitable pour tous à l'échelle de l'Aire Urbaine.

9) Foncier immobilier d'activité

- Alors que **l'offre en foncier disponible s'amenuise** (10 ha sur Technoland dont 4 ha déjà réservés), la consommation fléchit inexorablement du fait du manque de diversité (taille, situation, ...) des parcelles restantes. En outre, plus aucune très grande opération ne peut être étudiée par manque de foncier.
- **L'offre doit être reconstituée grâce à Technoland II et Charmontet II et à plus long terme par les 5 parcs d'industrie légère et artisanale** actuellement au stade de l'étude de faisabilité (Les Hauts de Bavans, Le Bas de Boutonneret à Seloncourt, Les Rives du Doubs à Valentigney, Les Prés-sur-l'Eau à Bethoncourt, La Gare à Dasle), ainsi que les Hauts de Mathay.
- **L'offre issue de friches industrielles est faible et ne répond pas aux exigences de l'industrie.** Celles-ci ont été reconverties ou réhabilitées (site de la Roche à Bart, site Japy à Audincourt, caserne et Gros Pré à Dampierre-Feschés...). Quelques bâtiments très spécialisés ont du mal à trouver preneur (ex. GEFCO-Charmontet). Des friches anciennes telle les Forges à Audincourt, demanderaient une politique de requalification qui ne pourrait s'inscrire que sur le long terme.